

RENCONTRES DES JURISTES SIS

19 & 20
NOVEMBRE 2026



15^E ÉDITION



VAUCLUSE

Les **19 et 20 novembre 2026**, le service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse aura l'honneur d'accueillir à Avignon, les **15^{èmes}** Rencontres Juridiques des services d'incendie et de secours (SIS). Elles se dérouleront à l'**Espace Jeanne Laurent**, situé à deux pas du Palais des Papes, au cœur du Jardin des Doms, qui offre une vue panoramique sur le Pont d'Avignon, Villeneuve-lez-Avignon et le Mont Ventoux.



Espace Jeanne LAURENT - Montée Jean XXII, 84 000 – AVIGNON

Cet événement est une nouvelle occasion de nous réunir et d'échanger sur des thématiques et enjeux qui rythment nos missions juridiques en SIS. Aussi, la présence du plus grand nombre de juristes est souhaitée.

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous invitons à découvrir en pages 2 et 3 les thématiques à venir sur les deux journées prévues.

Afin de finaliser la préparation de cet événement, merci de :

- Confirmer votre présence **avant le 15 septembre 2026**, en retournant le bulletin de réponse joint en annexe, à l'adresse mail suivante : rjavignon2026@sdis84.fr
- Retourner la convention signée pour votre SIS **avant le 15 octobre 2026**.

Programme prévisionnel

JEUDI 19 NOVEMBRE 2026

8h-9h - ACCUEIL CAFE

- 9h-9h30** ● **Accueil par les autorités du SDIS 84**
Présentation du comité de pilotage (COFIL)
- 9h30-10h30** ● **Conférence** : L'intelligence artificielle dans les SIS : points de vigilance
- 10h30-10h45 - PAUSE**
- 10h45-12h30** ● **Actualités:**
- **10h45** : La responsabilité sans faute des SIS
 - **11h15** : Les mesures prises dans l'intérêt du service, si ce n'est pas de la discipline, ça y ressemble
 - **12h00** : L'impact du droit Européen sur le statut du SPV
- 12h30-14h00 - COCKTAIL DEJEUNATOIRE**
- 14h-16h** ● **Ateliers :**
- Articulation entre les assurances du SIS et de l'Union Départementale
 - Mise en cause des SIS dans le cadre du SUAP et des incendies
 - L'approche de la cartographie des risques juridiques
- 16h-16h30 - PAUSE**
- 16h30-17h30** ● **Restitution travaux ateliers**
- 17h45** ● **Visite du Palais des Papes**
- 19h** ● **Quartier libre**

20h30 - COCKTAIL DINATOIRE - Espace Jeanne LAURENT

Programme prévisionnel

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026

8h-9h - ACCUEIL CAFE

9h-10h

Conférence : La commission d'accès aux documents administratifs (CADA) - **VISIO**

10h-10h15 - PAUSE

10h15-11h15

Actualités :

- **10h15** : La responsabilité financière des gestionnaires publics
- **10h30** : Le fond d'indemnisation des victimes de l'amiante
- **10h45** : La situation des SIS en cas de conflit international

11h30

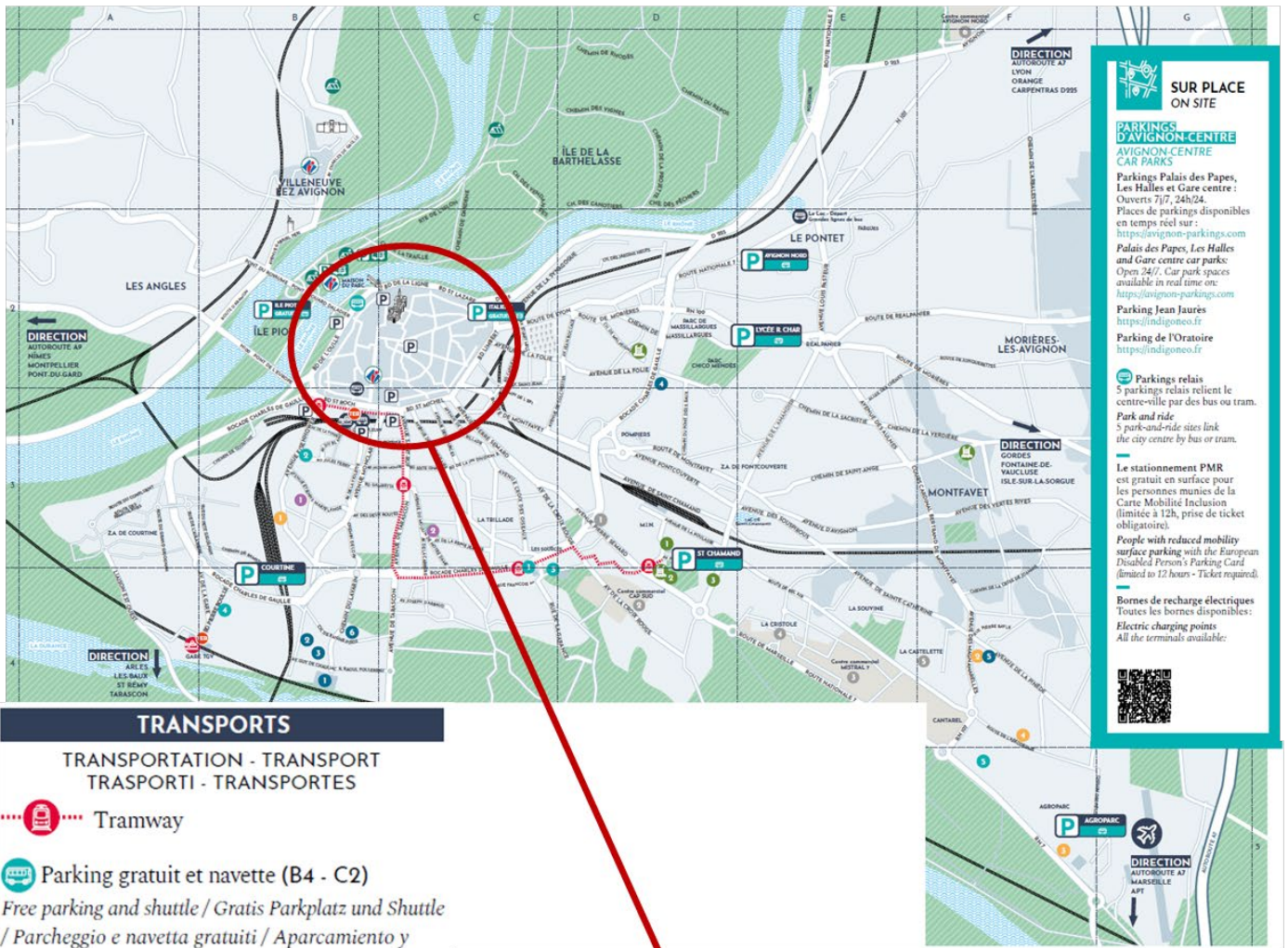
Clôture des Rencontres Juridiques

12h30 - DISTRIBUTION DES PANIERS REPAS



Hébergements

HÔTEL	LOCALISATION	CHAMBRE SIMPLE	CHAMBRE DOUBLE	PETIT DÉJEUNER	PARKING
Novotel Le Patio	📍 20 Boulevard Saint Roch	130 €	147 €	Inclus	14 € / nuit
	<i>Réservation directe uniquement (04-32-74-70-33 ou tony.scarsi@accor.com) prépaiement total le 17/09/2026 ; non annulable après cette date</i>				
Kyriad Hôtel Palais des Papes	📍 26 place de l'Horloge	86 €	97 €	Inclus	–
	<i>Annulation gratuite jusqu'à 48h avant ; paiement sur place ; CB garantie</i>				
Hôtel Mignon	📍 12 rue Joseph Vernet	–	71,20 €	–	–
	<i>5% de remise avec le code : SDIS84</i>				
Hôtel Europe	📍 12 place Crillon	–	275 €	Inclus	–
Hôtel Boquier	📍 6 rue du Portail Boquier	118 €	–	12 €	–
	<i>Remise de 10% en mentionnant le code SDIS2026 en commentaire lors de la réservation (remise appliquée à l'arrivée)</i>				
Mercure Pont d'Avignon Centre	📍 2 rue Ferruce	125 € standard 155 € supérieure	139 € standard 169 € supérieure	Inclus	14 € / nuit
	<i>code promo : SDIS84 (« Tarifs Spéciaux » - « Code Préférentiel »)</i>				
Hôtel Le Colbert	📍 7 rue Agricul Perdiguier	55 € (lit 140) 65 € king size	–	12 €	–
Hôtel De Cambis	📍 89 rue Joseph Vernet	138 €	158 €	Inclus	–
Avignon Grand Hotel	📍 34 boulevard Saint Roch	90 €	90 €	en supplément	–
	<i>15% avec code SDIS84</i>				
Cloître Saint Louis	📍 20 rue du portail Boquier	96 €	104 €	en supplément	–
	<i>15% avec code SDIS84</i>				
Hotel Regina	📍 6 rue de la république	–	132 €	–	–
	<i>10% de réduc à ajouter dans le cadre des rencontres juridiques</i>				
IBIS Avignon Centre Gare	📍 42 bd St Roch	81 €	92 €	inclus	–



TRANSPORTS

TRANSPORTATION - TRANSPORT TRASPORTI - TRANSPORTES

Tramway

Parking gratuit et navette (B4 - C2)

Free parking and shuttle / Gratis Parkplatz und Shuttle
/ Parcheggio e navetta gratuiti / Aparcamiento y
transporte gratuitos

Gare routière PEM (B3 - E2)

Bus station / Busbahnhof / Stazione degli autobus /
Estación de autobuses

Bus Gare TGV (n°10) (B3) - Bus Parking
relais Agroparc (n°4) (B4 - G5)

Bus to TGV station / Bus zum Flughafen / Autobus
per la stazione TGV / Autobús para la estación TGV

Gare Avignon centre (B3)

Avignon Centre Station / Avignon Hauptbahnhof
/ Stazione Centrale di Avignone / Estación de
Avignon Centro

Gare Avignon TGV (B4)

Avignon TGV Station / TGV-Bahnhof
Stazione ferroviaria TGV / Estación de trenes TGV

TGV

Train entre les gares / Train shuttle between both
train stations / Zugverbindung ins Stadtzentrum /
Acceso ferroviario tra le stazioni
ferroviarie / Tren lanzadera entre los estaciones

Intra-muros



Coupon-réponse

COUPON-REPONSE A RETOURNER AVANT LE 15/09/2026

Participation aux Rencontres Juridiques des SDIS – 15^{ème} édition – AVIGNON – VAUCLUSE

19 et 20 novembre 2026

SIS :

Nom / Prénom :

Fonction :

Mail :

Participe à la visite du Palais des Papes	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Participe au cocktail dînatoire du jeudi 19 novembre	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Attestation de présence aux Rencontres Juridiques souhaitée	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Régime alimentaire particulier (allergies, restrictions) :



SIS :

Nom / Prénom :

Fonction :

Mail :

Participe à la visite du Palais des Papes	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Participe au cocktail dînatoire du jeudi 19 novembre	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Attestation de présence aux Rencontres Juridiques souhaitée	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Régime alimentaire particulier (allergies, restrictions) :

Coupon à renvoyer à l'adresse suivante : rjavnnon2026@sdis84.fr

(transmettre autant de coupon-réponse que nécessaire)

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- par mail : rjavignon2026@sdis84.fr
- par courrier :

SDIS DE VAUCLUSE
Divisions Administration Générale
et Affaires Réservées
Esplanade de l'Armée d'Afrique
CS 40019 – 84 918 AVIGNON CEDEX 9

- par téléphone : **04 90 81 68 11** – Bernard LOUBERE

Données personnelles :

Les informations collectées par le SDIS de Vaucluse directement auprès de vous font l'objet d'un traitement ayant pour finalité l'organisation des Rencontres Juridiques 2026. Ce traitement est basé sur l'intérêt légitime du SDIS de Vaucluse afin d'organiser au mieux l'évènement, il est le seul destinataire. Les réponses seront conservées pendant 2 ans puis détruites.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité.

Pour toute information ou pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande au Délégué à la protection des données du SDIS de Vaucluse

par courrier : SDIS de Vaucluse, Esplanade de l'armée d'Afrique – CS 40019 – 84918 AVIGNON – CEDEX 9

ou par courriel dpd@sdis84.fr.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Rencontres 2027

Il est déjà l'heure de réfléchir à l'avenir des RJ !

- votre SIS est intéressé pour accueillir les RJ en 2027, 2028, 2029...
- vous êtes intéressé pour intégrer le comité de pilotage des RJ afin de promouvoir et animer les échanges du réseau ...

Juriste de formation, par passion ou de raison, nouvel(le) arrivé(e) en SIS ou juriste expérimenté(e), PATS ou SPP, de métropole ou d'ailleurs, tous les profils de juristes sont les bienvenus au COPIL pour nourrir la réflexion !

Faites-vous connaître sans plus attendre à l'adresse mail suivante : rjavignon2026@sdis84.fr

CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION DES
SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS
AUX RENCONTRES JURIDIQUES 2026
DANS LE DEPARTEMENT DE VAUCLUSE



ENTRE :

Le Service départemental d'Incendie et de Secours du Vaucluse, esplanade de l'Armée d'Afrique – CS 40019 – 84918 AVIGNON CEDEX 09, représenté par M. Thierry LAGNEAU, Président du Conseil d'Administration du Service départemental d'Incendie et de Secours du Vaucluse,

dénoté ci-après : « SDIS de Vaucluse »
d'une part,

ET :

.....
.....

dénoté ci-après : le SIS participant
d'autre part,

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les rencontres juridiques (RJ) des services d'incendie et de secours (SIS) se dérouleront les 19 et 20 novembre 2026 à Avignon dans le département de Vaucluse. Le service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse (84) est l'organisateur de ces rencontres qui constituent un temps d'échange privilégié entre les juristes des différents services d'incendie et de secours (SIS), dont la brigade des sapeurs-pompier de Paris (BSPP) et le bataillon des marins-pompier de Marseille (BMPM).

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET ET LIEU

La présente convention, conclue entre le SDIS de Vaucluse et le SIS dont relève l'(es) agent(s) présent(s) aux rencontres juridiques, détermine une participation pour la prise en charge des frais d'un montant de 95 € TTC par participant qui sera consentie pour la durée des prestations des jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2026.

Les rencontres se dérouleront au sein du :

**Centre des congrès du Palais des Papes
Espace Jeanne Laurent - Montée Jean XXII
84000 AVIGNON**

ARTICLE 2 : DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est consentie pour deux jours :

- jeudi 19 novembre 2026 ;
- vendredi 20 novembre 2026.

ARTICLE 3 : CONDITIONS FINANCIÈRES

Le SIS participant s'engage à payer au SDIS 84 une participation financière pour un forfait de 95 € TTC par personne.

La demande de règlement fera l'objet d'un titre de recettes émis par le SDIS 84.

Cette participation intègre notamment :

- le repas du jeudi midi ;
- le repas « de gala » du jeudi soir ;
- le repas à emporter du vendredi midi ;
- l'activité de découverte du patrimoine organisée le jeudi en fin de journée ;
- une contribution aux frais généraux d'organisation.

Elle ne couvre pas les frais d'hébergement de(s) agent(s) participant aux rencontres juridiques 2026.

ARTICLE 4 : ASSURANCES

Il appartient au SIS participant d'assurer son personnel et de s'assurer en « responsabilité civile » contre les risques d'accident encourus par les participants pour la durée de la prestation faisant l'objet de la présente convention.

Chaque partie est responsable, dans les conditions du droit commun, des dommages de toute nature causés à l'autre partie dans le cadre de l'exécution de la présente convention, notamment en cas de dommages sur les biens immobiliers qui seront facturés au SIS employeur de l'agent auteur du dommage.

Le SDIS de Vaucluse ne peut être tenu pour responsable des dommages ou vols d'objets et effets personnels commis à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux.

ARTICLE 5 : DATE DE CLÔTURE D'INSCRIPTION ET CONDITIONS D'ANNULATION

La date de clôture des inscriptions est fixée **au 15 septembre 2026**.

En cas d'annulation après le 15 octobre 2026 un montant de 45 € sera conservé par le SDIS de Vaucluse.

ARTICLE 6 : RÈGLEMENT DES LITIGES

Toutes difficultés, à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la convention qui n'auraient pu faire l'objet d'un règlement amiable, seront soumises au tribunal administratif compétent (Tribunal administratif de Nîmes). Il peut être saisi par courrier (16 avenue Feuchères - 30000 Nîmes) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

ARTICLE 7 : CORRESPONDANCES

Toutes les dispositions relatives à l'application de la convention seront suivies pour le SDIS de Vaucluse par Mme Martine CASADEI, cheffe de la Division Administration Générales et Affaires Réservées.

Tél. : 04 90 81 68 17 - Mail : rjavignon2026@sdis84.fr

Fait à le en 2 exemplaires originaux.

Pour le SDIS du Vaucluse,

Le Président du Conseil d'Administration

Pour le SIS

Le/La Président(e) du Conseil d'Administration

Thierry LAGNEAU